

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 153

Artikel: La quinzaine féministe

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ÉTRANGER... . 6.50
 Le Numéro.... . 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 948

ANNONCES

12 insert. 24 insert
 La case, Fr. 45.— 89.—
 2 cases, . 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Avis de grève. — Comment arriver aux 1588 abonnés? — La quinzaine féministe: E. Gd. — De ci, de là... — L'éternelle question: Renée Warnéry, Dr en médecine. — Association suisse pour le Suffrage féminin.

AVIS DE GRÈVE

Au moment où nous écrivons ces lignes, la situation ne s'est guère améliorée pour nous, et la grève des typos, pour s'étendre de plus en plus en Suisse, n'en a pas, pour cela, cessé à Genève. Aussi est-ce toujours au prix de mille difficultés que nous parvenons à faire paraître ce demi-numéro, nous excusant encore une fois auprès de nos lecteurs comme de nos collaborateurs de cette situation que nous sommes les premiers à déplorer.

Toutefois, pour ne pas mettre par trop nos abonnés à la portion congrue au moment où, justement, ils vont avoir à évaluer, par leur renouvellement d'abonnement, ce que représente pour eux notre journal, et les difficultés d'impression portant plus sur le nombre de pages à faire paraître simultanément que sur la composition des articles, nous espérons pouvoir faire paraître dans le courant de ce mois un demi-numéro spécial, intercalé entre celui-ci et celui qui devrait paraître le 25 décembre. Il nous est, en effet, difficile de donner des précisions quant aux dates, mais nous espérons que nos lecteurs, en recevant trois numéros en décembre, se rendront compte de notre désir de les satisfaire et voudront bien nous en tenir compte.

LA RÉDACTION.

Comment arriver aux 1588 abonnés?...

Par deux moyens. Le premier en nous aidant à pousser l'aiguille de notre baromètre toujours en avant, et en nous amenant pour cela de nouveaux abonnés. Ce mois nous en enregistrons

vingt-trois

ce qui représente un effort magnifique de la part de plusieurs de nos fidèles propagandistes, que nous tenons à remercier très chaleureusement ici.

Le second moyen, c'est de rester fidèle à notre journal au moment du renouvellement des abonnements fin décembre. Déjà nous enregistrons trois défections, ce qui ralentit d'autant notre avance, et nous pouvons toujours craindre que d'autres ne suivent. Nous savons très bien qu'il y a pour certains un effort à accomplir pour continuer à payer notre journal, mais nous savons aussi que nous pouvons compter sur leur attachement, et nous leur disons: **Merci.**

« Le MOUVEMENT FÉMINISTE. »

P. S. Nous encarterons dans notre prochain numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques pour le montant de l'abonnement en 1923.

La Quinzaine féministe

Un fait, un seul fait, chez nous, a, durant les dernières semaines, dominé, absorbé exclusivement toutes les préoccupations, tant féminines que masculines: la votation du 3 décembre. À côté d'elle tout intérêt pâlisait, tout événement paraissait fade. Ni la Conférence de Lausanne — dont les badauds ont d'ailleurs cessé de s'informer depuis que l'inquiétante Excellence à la chemise noire a cessé d'y jouer le rôle de premier ténor; — ni l'arrivée, encore sensationnelle à Gênes, et maintenant presque inaperçue du bon public, de la délégation soviétique, ni les démarches désespérées des Arméniens pour obtenir un foyer à l'abri des massacres, ni les exécutions sommaires et cruelles d'Athènes, ni aucun des problèmes dont dépend pourtant la paix du monde qu'agite actuellement cette réunion de diplomates, ni le nouveau ministère allemand et les tâches qui vont lui incomber — rien ne pouvait faire concurrence à l'obsession jamais égalée de cette votation!

Il y aurait beaucoup à dire sur la lourde atmosphère où l'on nous a fait vivre, durant ces longues semaines de novembre. Beaucoup. Trop, sans doute...

* * *

Les Anglaises prennent vaillamment leur parti de l'échec aux élections du 15 novembre des candidates féminines, sauf deux. Celles-ci, font-elles remarquer, sont rentrées aux Communes avec un chiffre de voix tellement supérieur à celui de leurs adversaires, qu'on peut en déduire la preuve irréfutable de la satisfaction des électeurs pour l'excellent travail accompli, tant par l'une que par l'autre; et quant aux autres candidates, un examen attentif des résultats de ce scrutin et de ceux de 1919 montre combien l'idée des femmes députées a fait de chemin en trois ans. En effet, et pour ne parler que de celles qui sont les plus connues dans nos milieux féministes internationaux, Mrs. Corbett Ashby, qui n'avait réuni que 1552 voix la dernière fois, en a trouvé 5765 cette année; Mrs. Oliver Strachey, dans le même district de Brentford et Chiswick, en a « fait » 7804 contre 1263, il y a trois ans; et de nouvelles candidates ont obtenu des chiffres fort respectables: Miss Rathbone (indépendante) 9984 à Liverpool, Miss Margaret Bondfield (travailleuse) 14.498 à Northampton, Lady Cooper (unioniste) 14.349 à Walsall, et ainsi de suite. Il est certain aussi que le système électoral anglais n'a pas favorisé les chances des candidates, et que toutes celles-ci, sauf une, ont mené campagne dans des collèges électoraux où elles avaient bien plus à lutter pour obtenir un siège nouveau pour leur parti que pour faire admettre leur valeur politique en tant que femmes. Mrs. Fawcett, dans un message adressé aux membres de l'Union nationale pour l'égalité des droits de citoyens relève aussi très justement que ce n'est pas immédiatement que



les lois d'affranchissement politique produisent leur effet, et que, par exemple, alors que le cens électoral avait été abaissé et les droits électoraux considérablement étendus en 1867 et 1884, ce n'est qu'en 1892 que les hommes bénéficiant des nouvelles mesures électorales ont fait leur entrée à Westminster. Et enfin, il y a encore les élections complémentaires qui ouvrent toujours des portes d'accès au Parlement: Lady Astor et Mrs. Wintringham étaient, en effet, toutes deux parvenues par cette voie dans la précédente Chambre.

Nous aurions voulu donner à nos lecteurs un aperçu de la campagne électorale telle qu'elle a été menée par les femmes candidates, des extraits de leurs manifestes électoraux, la liste des questions qui ont été posées par les soins des Sociétés féministes aux candidats des deux sexes, des détails pittoresques sur les élections, et une foule d'autres renseignements encore: la grève des typographes nous en a complètement empêchée et nous en empêchera encore aujourd'hui. Renvoyons donc toutes celles qui voudront se documenter sur cette page d'histoire du féminisme anglais aux journaux spéciaux, notamment à l'excellent hebdomadaire, *the Woman's Leader* (numéros des 3, 10, 17, 24 novembre et 1^{er} décembre); mais relevons d'autre part la réponse très significative faite par le « Premier » au questionnaire de l'Union nationale. M. Bonar Law se déclare en effet un partisan convaincu du suffrage intégral des femmes (on sait que les Anglaises ne possèdent le droit de vote que depuis l'âge de 30 ans), mais sans vouloir s'engager toutefois, pour des motifs d'opportunité, à demander maintenant au Parlement l'extension de leurs droits actuels. Il se prononce en faveur de l'égalité des motifs de divorce pour la femme et l'homme; en faveur du principe exprimé par la formule « à travail égal, salaire égal », en faveur également du rétablissement complet des agentes de police à Londres, dont les postes, on s'en souvient, avaient été diminués par le précédent gouvernement, sans souci des services rendus ni des compétences spécialement acquises, pour créer des places à des soldats retour du service.

Notons encore, avant de quitter l'Angleterre, que quatre femmes ont été, lors des élections municipales, élues ou réélues maires dans des communes anglaises, Mrs. Salter en particulier, à Bermondsey, qui se trouve être de la sorte la première femme portée à la magistrature municipale dans un des districts de Londres.

* * *

Si donc, il n'y a pas lieu de verser des larmes de déception en Angleterre, trouverons-nous la même atmosphère en France, après le verdict du Sénat, tel que nous l'avons rapporté dans notre dernier numéro, et tel que l'ont commenté nombre de journaux, même dans notre pays?...

Eh bien, oui! Les suffragistes françaises sont tout le contraire d'abattues ou de découragées, et nous aimons à retrouver chez elles ce sursaut d'énergie, infailliblement provoqué par l'indignation de la défaite d'une cause juste. Les premiers journaux féministes qui nous sont arrivés après le vote du 21 novembre sentaient la poudre. « A bientôt, Messieurs les Sénateurs! », écrit Mme de Witt-Schlumberger dans *la Française*. Des grandes manifestations sont annoncées: meeting de protestation du Conseil national, journées féministes de la Ligue pour le Droit des Femmes, exposition-vente de *la Française*, avec déploiement de propagande, conférences en province, articles de journaux, interviews de presse, discussions, intensification de la campagne, et *last but not least*, dispositions pour faire reprendre la question à la Chambre... Nous recevons, en effet, en dernière heure, l'avis que M. Justin Godart, appuyé d'un grand nombre de ses collègues, vient de déposer (4 décembre) un projet de loi reconnaissant le droit de vote, électoral et éligibilité, aux femmes françaises dès l'âge de 30 ans. L'inspiration du système anglais est donc manifeste.

Bravo! Rien n'est pire, au lendemain d'un échec, que de se déclarer battu, et, comme on nous l'a écrit jadis,

dans des circonstances analogues, « celui-là seul est défait qui accepte sa défaite ». Nos amies de France nous donnent ici un bel exemple de cranerie et d'entrain dont nous saurons nous souvenir, quand l'occasion s'en représentera.

L'échec n'est d'ailleurs pas bien terrible. Peut-être n'en est-il que plus vexant. Il aurait suffi d'un déplacement de 12 voix (la majorité négative n'ayant été que de 22) pour que la balance penchât dans l'autre sens. Se voir refuser un droit d'aussi élémentaire justice dans le pays de la Déclaration des Droits par douze vieux messieurs, c'est raide assurément. Mais ces douze vieux messieurs ne sont pas immortels. Des éléments plus jeunes, plus compréhensifs des besoins de l'heure, moins terrorisés par le spectre et du cléricisme et de la baisse de la natalité, moins épris d'opportunisme aussi — car on a beaucoup remarqué la « maladie » de M. Viviani, sur le *maiden speech* au Sénat duquel on comptait ferme dans cette occasion — les remplaceront fatalement un jour ou l'autre. Des hommes aussi, qui, élevés par des femmes modernes, avec des femmes modernes, auront appris d'elles ce respect de la femme, ignoré encore, il faut le constater tristement, par tous les sénateurs qui ont pu applaudir la thèse « psycho-biologique » de M. Labrousse: « l'égalité des sexes est une formule pitoyable... C'est comme objet de désir que la femme est la plus forte. (sic). » Après cette perle on peut tirer l'échelle.

Il y a donc tout lieu de croire, et surtout parce que les arguments des adversaires ne reposent pas sur une base plus solide, que le succès n'est qu'une question de temps pour nos amies d'outre-Jura, et même de peu de temps. Et il n'en est pas peut-être, parmi les suffragistes d'au delà leurs frontières, qui suivent leurs efforts avec plus de sympathie que nous, parce que nous savons bien, nous autres Suisses romandes, la répercussion capitale qu'aurait pour notre mouvement l'affranchissement définitif des femmes françaises.

* * *

A Zurich, le Grand Conseil a voté par 98 voix (celles des partis de gauche et des évangéliques auxquelles se sont joints des radicaux et des démocrates) contre 85 (les paysans en bloc, et également des radicaux et des démocrates égrenés) la loi sur l'éligibilité des femmes aux Commissions scolaires, ecclésiastiques, d'assistance, de tutelle, etc. Comme la ratification définitive doit encore être donnée par la votation populaire, il serait aussi prématuré qu'imprudent de parler de succès. — Et puis, dira-t-on, c'est si peu de chose à côté de ce qui se passe ailleurs... N'importe, c'est un pas en avant. Le premier pas en avant dans la voie suivie à reculons depuis la fameuse votation du 8 février 1920. Et comme tous les commencements, c'est une promesse et un espoir.

E. Gd.

De-ci, De-là...

Les femmes contre l'alcoolisme.

Voici enfin les chiffres officiels¹ du fameux plébiscite suédois d'août dernier sur la prohibition, et qui sont d'autant plus intéressants à consulter qu'on a vivement discuté la valeur de la participation des femmes électrices à ce scrutin, les uns les félicitant, les autres les blâmant, chacun suivant sa mentalité, de ne pas avoir contribué davantage à la lutte antialcoolique. Or, il ressort des résultats détaillés que sur 889.100 bulletins en faveur de la prohibition, 487.145, donc plus de la moitié, ont été déposés par des femmes, tandis que des 924.880 bulletins opposés à la prohibition, les femmes ne sont responsables que de 345.027. Dans chacune des 25 provinces, les chiffres des femmes prohibitionnistes sont supérieurs aux mêmes chiffres concernant les hommes, tandis que, à la seule exception de la ville de Stockholm, les totaux des voix masculines opposées à la prohibition sont, pour chaque province également, bien supérieurs aux totaux des voix de femmes.

Que veut-on de plus?...

¹ Abstinence du 4 novembre 1922.